

ÇA TE CONCERNE ! L'éthique de la Vie en discussion

10

GESTATION POUR AUTRUI : VOULONS-NOUS BASCULER DANS UN MONDE OÙ LE CORPS DEVIENT UN PRODUIT MARCHAND ?

Les enjeux de la légalisation de la GPA sont colossaux : abandon de l'enfant par la femme qui l'a porté et éclatement de la filiation, marchandisation du corps de la femme (et notamment des plus pauvres) et restriction de ses libertés, encouragement du trafic procréatif transformant l'enfant en objet de vente. Il n'y a pas de GPA qui puisse être « éthique ». La GPA est contraire aux droits de l'homme et au droit international interdisant l'esclavage, la vente ou la traite d'enfants.

Qu'est-ce qui est en jeu ? La loi française actuelle interdit, comme dans de nombreux autres pays européens, la GPA. Cette loi est contournée par certains couples qui se rendent à l'étranger et demandent ensuite la transcription, sur les registres français d'état civil, de l'acte de naissance de l'enfant. Une transcription autorisée jusqu'à maintenant uniquement si l'acte précise que les parents sont la « mère porteuse » et le père biologique. Actuellement, la pression est grande pour que cette loi évolue vers une autorisation de la GPA en France.

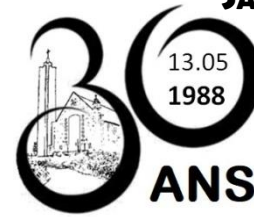
QUELS SONT LES ARGUMENTS AVANCÉS ?

La GPA serait une avancée pour les couples infertiles ou les couples d'hommes, un « progrès social » pour la famille, dans une époque où la multiplicité des modèles familiaux ne pourrait être ignorée plus longtemps.

Quels sont les principaux enjeux éthiques ?

- **L'abandon de l'enfant** : dans la construction de l'enfant, la gestation ne peut être effacée. Toutes les études montrent l'importance des liens physio-logiques et affectifs créés entre la mère et l'enfant pendant la grossesse. L'expérience de l'adoption montre combien la séparation d'un enfant de celle qui l'a porté est une épreuve pour lui comme pour la mère.
- **La marchandisation du corps féminin** : en ouvrant le trafic procréatif, la GPA exploite le corps des femmes, notamment les plus pauvres, qui loueraient leur utérus au profit de commanditaires plus riches, et sans que soit toujours assurée son intégrité physique et psychique.
- **L'éclatement de la filiation de l'enfant** : jusqu'à cinq adultes peuvent intervenir dans le processus. La GPA rend illisible la filiation de l'enfant. Cela peut donner lieu à des contentieux inextricables lorsque, par exemple, la mère porteuse changerait d'avis ou lorsqu'un handicap serait décelé avant la naissance.
- **Une violation juridique de la dignité de la personne humaine** : les deux parties sont liées par un contrat, l'enfant est considéré comme un objet de vente, ce qui est incompatible avec les principes généraux du droit.

→ **POUR ALLER PLUS LOIN**: <http://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/eglise-et-bioethique/>



SANCTUAIRE DE N.D. DE FATIMA-MARIE MEDIATRICE

48 bis boulevard Sérurier- 75019 PARIS | 01.40.40.22.32
www.sanctuaire-fatima.com | FB: sanctuaire.nd.fatima.paris
sanctuaire.fatima@wanadoo.fr | recteur.ndfatima@orange.fr

ANO XXIX - n° 14 (1342) – 24 / 6 / 2018

- FEUILLE D'INFORMATION HEBDO -

ACTIVITES PRINCIPALES EN JUIN

- 23 *Sáb Festa de S.João-19h: missa antecipada da Solenidade, Kermesse etc.*
(organizada pelos jovens do santuário e dos Convivas de Paris. Ler abaixo.
- 24 **DOMINGO XII do T. C. – SOLENIDADE DO NASCIMENTO DE S,JOÃO BAPTISTA**
- 28 *Qui Coro (21h)*
- 29 *Ven Solennité de St.Pierre et St Paul : messe à 19h | FLORES Grp 3*

+

PEREGRINAÇÃO ANIVERSÁRIA DA 3ª APARIÇÃO DE NOSSA SENHORA EM FÁTIMA

12 JULHO, 21H*

*especialmente dedicada aos casais, com
renovação dos compromissos matrimoniais
e bênção dos noivos.*



**Rezemos pela unidade e fidelidade dos casais que assim
se confiam à onipotência do amor de Deus.
Convide amigos e conhecidos e peçamos com confiança a
graça de um amor feliz.**

* *A celebração será adaptada de maneira a não demorar mais tempo que o habitual.*

+

DOMINGO, 1 DE JULHO, 11H. MISSA DE ACÇÃO DE GRAÇAS



pelo 29º aniversário da ordenação sacerdotal do Reitor (acontecida a 2 de julho de 1989) e pelo ano pastoral decorrido desde setembro de 2017 até agora.

«O Todo-Poderoso fez em mim maravilhas», disse Nossa Senhora e fá-lo em cada um de nós para o bem de toda a Igreja. Rezemos pelos que servem a comunidade em vários grupos e serviços para que se alegrem sempre por serem chamados a dar-se e dar o seu tempo para o bem comum.

E que o Senhor nos conceda mais vocações sacerdotais e laicais na dedicação aos outros (catequistas, leitores, cantores, acólitos, ministros extraordinários da Sagrada Comunhão, Acolhimento, decoração floral, limpeza e manutenção geral, Encontro Matrimonial, Convívios Fraternos.

+

CONVIVIO FRATERNAL: 1º pós-convívio dos convivas de 2018, **dia 30 de junho**. Lembremos na oração estes jovens e animadores que vão reavivar a alegria do convívio fraterno vivido em Abril passado.